



**2016/2144(INI)**

12.12.2016

# **AMENDEMENTS**

## **1 - 245**

**Projet de rapport**  
**Clare Moody**  
(PE594.036v01-00)

Fonds de l'Union pour l'égalité des genres  
(2016/2144(INI))



**Amendement 1**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Titre**

*Proposition de résolution*

sur les fonds de l'Union pour l'égalité *des genres*

*Amendement*

sur les fonds de l'Union pour l'égalité *entre les hommes et les femmes*

Or. el

**Amendement 2**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Titre**

*Proposition de résolution*

sur les fonds de l'Union pour l'égalité des *genres*

*Amendement*

sur les fonds de l'Union pour l'égalité des *sexes*

Or. fr

**Amendement 3**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Visa 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu sa résolution du 13 septembre 2016 sur la mise en place de conditions sur le marché du travail favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (2016/2017(INI))<sup>1 bis</sup>,*

---

<sup>1 bis</sup> *P8\_TA-PROV(2016)0338.*

Or. pl

**Amendement 4**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Visa 13 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu l'approbation, le 8 mars 2016, du rapport sur l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes dans les travaux du Parlement européen (P8\_TE(2016)0072),*

Or. it

**Amendement 5**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne, consacrée par les traités; considérant que l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ***établit le principe de l'intégration de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes, en disposant que, pour*** toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes;

A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne, consacrée par les traités; considérant que l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ***dispose que*** «[p]our toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités, et à promouvoir l'égalité, entre les hommes et les femmes;

Or. de

**Amendement 6**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne, consacrée par les traités; considérant que l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne établit le principe de l'intégration de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes, en disposant que, pour toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 7**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne, consacrée par les traités; considérant que l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne établit le principe de l'intégration de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes, en disposant que, pour toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes;

*Amendement*

A. considérant que l'égalité *des chances* entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne, consacrée par les traités; considérant que l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne établit le principe de l'intégration de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes, en disposant que, pour toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. de

**Amendement 8**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***A bis. considérant les dix-sept objectifs de développement durable fixés par les Nations unies à l'échéance de 2030, notamment l'objectif n° 5, sur l'égalité entre les sexes, qui est transversal à tous les autres objectifs;***

Or. it

**Amendement 9**

**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**

**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le document de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019», publié en décembre 2015, met en évidence le rôle clé du financement de l'Union dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 10**

**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**

**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le document de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019», publié en décembre 2015, met en évidence le rôle clé du financement de l'Union dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

**Amendement 11**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que le document de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019», publié en décembre 2015, met en évidence le rôle clé du financement de l'Union dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

B. considérant que le document de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019», publié en décembre 2015, met en évidence le rôle clé du financement de l'Union dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; ***qu'aucune institution de l'Union n'a encore intégré d'une manière cohérente la dimension de l'égalité hommes-femmes dans son budget;***

Or. ro

**Amendement 12**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***B bis. considérant que les décisions en matière de dépenses et de recettes affectent différemment les hommes et les femmes;***

*Amendement*

Or. en

**Amendement 13**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B ter (nouveau)**

**B ter.** *considérant que, dans son rapport sur la révision du CFP 2014-2020, le Parlement européen plaide en faveur d'une intégration efficace des questions d'égalité entre les hommes et les femmes;*

Or. en

**Amendement 14**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**B quater.** *considérant que les questions liées à l'égalité entre les hommes et les femmes sont traitées dans les domaines d'action «non contraignants», comme le développement des ressources humaines, plutôt que dans les domaines d'action «contraignants», comme les infrastructures ou les TIC, qui reçoivent un soutien financier plus important;*

Or. en

**Amendement 15**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

C. considérant que, pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ***il est nécessaire de prévoir*** des structures publiques d'accueil abordables et accessibles ***et de considérer*** les dépenses ***pour ces structures*** comme faisant partie des investissements en infrastructures; considérant que ces services constituent

C. considérant que pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ***non seulement*** des structures publiques d'accueil abordables et accessibles ***doivent être prévues, mais les mères et les pères doivent aussi avoir la possibilité de choisir librement et sans discrimination de prendre en charge leurs***



une condition préalable à l'accèsion des femmes au marché du travail, à des postes de direction et aux sciences et à la recherche, *favorisant ainsi* l'égalité entre les *femmes* et les *hommes*;

*enfants soit entièrement, soit partiellement à la maison; que* les dépenses *qu'impliquent ces deux possibilités doivent être considérées* comme faisant partie des investissements en infrastructures; considérant que ces services *et la liberté d'opter, sans subir de discrimination, pour la prise en charge des enfants à domicile* constituent une condition préalable à l'accèsion des femmes *et des hommes* au marché du travail, à des postes de direction et aux sciences et à la recherche, *afin de promouvoir* l'égalité *des chances* entre les *hommes* et les *femmes*;

Or. de

**Amendement 16**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que, pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, il est nécessaire de prévoir *des structures publiques* d'accueil abordables et accessibles et de considérer les dépenses pour ces structures comme faisant partie des investissements en infrastructures; considérant que ces *services* constituent une condition préalable à l'accèsion des femmes au marché du travail, à des postes de direction et aux sciences et à la recherche, *favorisant ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes*;

*Amendement*

C. considérant que, pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, il est nécessaire de prévoir *un système dûment structuré de congés pour soins de santé doté de* structures d'accueil abordables et *aisément* accessibles et de considérer les dépenses pour ces structures comme faisant partie des investissements en infrastructures; considérant que ces *deux facteurs* constituent une condition préalable à l'accèsion des femmes au marché du travail, à des postes de direction et aux sciences et à la recherche *et qu'ils peuvent contribuer à mettre un terme à la crise démographique en Europe*;

Or. pl

**Amendement 17**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant que, pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, il est nécessaire de prévoir des structures publiques d'accueil abordables et accessibles et de considérer les dépenses pour ces structures comme faisant partie des investissements en infrastructures; considérant que ces services constituent une condition préalable à l'accès des femmes au marché du travail, à des postes de direction et aux sciences et à la recherche, favorisant ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 18**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes ***et assure la prise en compte systématique de cette question;***

*Amendement*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. fr

**Amendement 19**  
**Beatrix von Storch**

PE595.648v01-00

10/112

AM\1112377FR.docx

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes ***et assure la prise en compte systématique de cette question;***

*Amendement*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. de

**Amendement 20**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte ***systématique de cette question;***

*Amendement*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte ***de la crise démographique, laquelle affecte l'ensemble de l'Union;***

Or. pl

**Amendement 21**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte systématique de cette question;

*Amendement*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité *des chances* entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte systématique de cette question;

Or. de

**Amendement 22**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte systématique de cette question;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 23**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte systématique de cette question;

*Amendement*

D. considérant que la déclaration commune du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil européen demande que les procédures budgétaires annuelles suivies pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 intègrent, si besoin est, des éléments de parité entre les sexes en tenant compte de la manière dont le cadre financier global de l'Union contribue à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes et assure la prise en compte systématique de cette question; ***considérant que, malgré cela, il reste indispensable d'intensifier l'engagement concret visant à promouvoir l'intégration de la dimension de l'égalité hommes-femmes, car elle est encore faible dans les politiques en place et ne reçoit encore que des moyens budgétaires insuffisants;***

Or. ro

**Amendement 24**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E**

*Proposition de résolution*

***E. considérant que, depuis la crise de 2008, on constate une détérioration évidente de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le débat public et dans le programme politique, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national; considérant que l'assainissement et les restrictions budgétaires imposés par la crise sont susceptibles de réduire encore les moyens disponibles pour les stratégies***

*Amendement*

***supprimé***

*et les organismes en faveur de l'égalité  
entre les femmes et les hommes;*

Or. de

**Amendement 25**

**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**

**Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E. considérant que, depuis la crise de 2008, on constate une détérioration évidente de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le débat public et dans le programme politique, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national; considérant que l'assainissement et les restrictions budgétaires imposés par la crise sont susceptibles de réduire encore les moyens disponibles pour les stratégies et les organismes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 26**

**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**

**Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

E. considérant que, depuis la crise de 2008, on constate une détérioration évidente de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le débat public et dans le programme politique, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national; considérant que l'assainissement et les restrictions budgétaires imposés par la crise sont susceptibles de réduire encore les moyens disponibles pour les stratégies et les organismes en faveur de l'égalité entre les

*(Ne concerne pas la version française.)*

femmes et les hommes;

Or. pl

**Amendement 27**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E**

*Proposition de résolution*

E. considérant que, depuis la crise de 2008, on constate une détérioration évidente de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le débat public et dans le programme politique, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national; considérant que l'assainissement et les restrictions budgétaires imposés par la crise sont susceptibles de réduire encore les moyens disponibles pour les stratégies et les organismes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 28**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E bis. considérant que l'évaluation externe de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les activités parlementaires, réalisée en 2014 à la demande du département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles du Parlement et intitulée "Intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les commissions et les délégations du Parlement européen", a permis de faire les constatations suivantes pour la période***

*allant de juin 2011 à février 2013: la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres a élaboré 33 avis pour seulement 11 des 23 commissions au total; sur les 718 propositions et amendements déposés au total sur différents sujets, seuls 210 ont été adoptés entièrement ou en partie (cela correspond à seulement un tiers du total); le plus grand nombre des propositions de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres s'adressait à la commission de l'emploi et des affaires sociales, laquelle n'en a repris que 39,5 % (même pas la moitié); dans les autres commissions, la part des propositions/amendements adoptés était encore plus basse: 28 % pour la commission des affaires étrangères, 11 % pour la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et seulement 5,5 % pour la commission des budgets; considérant qu'à la lumière de ces piètres résultats, aucune recommandation ne devrait être adressée aux États membres;*

Or. de

**Amendement 29**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E bis. considérant, au vu de la crise de confiance dans l'Union européenne, que la pleine transparence de ses finances doit être, pour toutes les institutions européennes, une priorité à laquelle elles ne peuvent renoncer;*

Or. pl

**Amendement 30**  
PE595.648v01-00

16/112

AM\1112377FR.docx



**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E bis. considérant que les dépenses budgétaires ne sont pas neutres du point de vue de la dimension hommes-femmes et peuvent avoir un impact différent sur les femmes et sur les hommes;*

Or. ro

**Amendement 31**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E ter. considérant que, compte tenu des résultats de l'évaluation externe de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les activités parlementaires, publiée par un département thématique interne du Parlement européen et intitulée "Intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les commissions et les délégations du Parlement européen", la Cour des comptes européenne devrait soumettre à un calcul de rentabilité toutes les structures chargées de l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes au sein du Parlement européen en particulier et des institutions et organes de l'Union en général et publier les dotations budgétaires réellement mises à disposition, eu égard à une utilisation appropriée de l'argent du contribuable, notamment des femmes;*

Or. de

**Amendement 32**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe -1 (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**-1. rappelle que les politiques publiques visant l'ingénierie sociale (comme l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes) encouragées par les institutions de l'Union doivent respecter la diversité culturelle et les traditions nationales des États membres en vertu de l'article 4, paragraphe 2, du traité UE;**

Or. en

**Amendement 33**  
**Mylène Troszczynski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;**

**supprimé**

Or. fr

**Amendement 34**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques**

**1. fait observer que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes peut s'avérer utile dans le cadre**

*transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;*

*de la gestion et de la répartition du budget pour autant qu'elle contribue à apporter une solution aux problèmes concrets auxquels sont confrontées les femmes européennes;*

Or. pl

**Amendement 35**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;

*Amendement*

1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité *des chances* entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;

Or. de

**Amendement 36**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. *salue l'intégration prévue* des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans *les* objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;

*Amendement*

1. *prend acte de l'intégration* des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans *le choix des* objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;

Or. el

**Amendement 37**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens;

*Amendement*

1. salue l'intégration prévue des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les objectifs stratégiques transversaux du budget de l'Union pour les fonds et les programmes européens,  
***conformément à l'article 8 du traité FUE;***

Or. en

**Amendement 38**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. souligne que la revendication de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes doit se traduire par une approche pratique qui n'oppose pas les femmes aux hommes et ne les dresse pas les uns contre les autres;***

Or. de

**Amendement 39**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***2. déplore néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne soit pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union:***

***supprimé***

**Amendement 40**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. *déplore néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne soit pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union:*

*Amendement*

*supprimé*

Or. de

**Amendement 41**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. *déplore néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne soit pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union:*

*Amendement*

2. *observe que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension n'est pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union, parce qu'une intégration universelle et obligatoire de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes serait contreproductive, inefficace et inappropriée pour une part importante des dépenses;*

Or. el

**Amendement 42**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. **déplore** néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne **soit** pas encore **internalisé** dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour **tous** les domaines d'action de l'Union;

*Amendement*

2. **relève** néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne **se reflète** pas encore **pleinement** dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour les domaines d'action de l'Union;

Or. en

**Amendement 43**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. déplore néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne soit pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union;

*Amendement*

2. déplore néanmoins que l'engagement politique de l'Union en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de cette dimension ne soit pas encore internalisé dans la répartition des budgets et dans les décisions relatives aux dépenses pour tous les domaines d'action de l'Union **dans le cadre d'une méthode intégrant les questions d'égalité hommes-femmes dans le budget de l'Union;**

Or. en

**Amendement 44**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*2 bis. relève que l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes dans le budget de l'Union doit s'inscrire dans une stratégie globale d'égalité hommes-femmes et souligne, dès lors, que l'engagement des institutions de l'Union dans ce domaine est fondamental; regrette, dans ce contexte, qu'aucune stratégie européenne pour l'égalité hommes-femmes n'ait été adoptée pour la période 2016-2020 et, faisant écho aux conclusions du Conseil sur l'égalité entre les femmes et les hommes du 16 juin 2016, invite la Commission à renforcer le statut de son engagement stratégique en faveur de l'égalité hommes-femmes pour la période 2016-2019 en l'adoptant sous la forme d'une communication;*

Or. en

**Amendement 45**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*2 bis. prend acte du fait que tous les domaines d'action de l'Union ne se prêtent pas à l'intégration de la dimension d'égalité entre les sexes, par exemple l'apiculture, car chez les abeilles, il n'existe qu'une seule reine, pas deux;*

Or. de

**Amendement 46**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**2 ter.** *souligne l'importance des structures et des procédures budgétaires et la nécessité de modifier celles dont il a été prouvé qu'elles creusent, ou promeuvent sans le vouloir, les inégalités hommes-femmes;*

Or. en

**Amendement 47**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 2 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**2 quater.** *relève que la sensibilisation et la formation à l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes et à l'intégration de ces questions dans le budget sont indispensables à la mise en place de structures et de procédures intégrant ces questions;*

Or. en

**Amendement 48**

**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

3. observe que certains programmes européens (par exemple le FSE, «Droits, égalité et citoyenneté», «Horizon 2020», l'IAP II, Aide humanitaire, l'ICD ou l'IEDDH) comprennent des actions spécifiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, tandis que d'autres (comme l'EaSI, le FEAD, le FEAMP ou le FEM) font référence au principe général d'égalité hommes-femmes, mais très peu

*(Ne concerne pas la version française.)*



de programmes définissent des objectifs clairs et des moyens spécifiques ou prévoient une mise en œuvre et un suivi systématiques;

Or. pl

**Amendement 49**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. observe que certains programmes européens (par exemple le FSE, «Droits, égalité et citoyenneté», «Horizon 2020», l'IAP II, Aide humanitaire, l'ICD ou l'IEDDH) comprennent des actions spécifiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, tandis que d'autres (comme l'EaSI, le FEAD, le FEAMP ou le FEM) font référence au principe général d'égalité hommes-femmes, mais très peu de programmes définissent des objectifs clairs et des moyens spécifiques ou prévoient une mise en œuvre et un suivi systématiques;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 50**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***3 bis. déplore que plusieurs programmes n'incluent l'égalité hommes-femmes qu'en tant qu'objectif transversal, ce qui non seulement a pour conséquence un moindre soutien aux actions intégrant les questions d'égalité hommes-femmes, mais rend en outre quasiment impossible toute***

*estimation des montants alloués aux problématiques de genre<sup>1 bis</sup>;*

---

*<sup>1 bis</sup> Document de travail de la Commission sur l'état des dépenses opérationnelles du programme pour le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2017, p. 15.*

Or. en

## **Amendement 51**

**Jadwiga Wiśniewska**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4**

##### *Proposition de résolution*

4. relève que *l'égalité* entre les femmes et les hommes *n'est pas reconnue comme un objectif stratégique* dans tous les titres du budget de l'Union, *et que certains de ces titres ne sont pas totalement transparents au sens où ils ne spécifient pas le montant affecté aux objectifs et aux actions stratégiques individuels.*

##### *Amendement*

4. relève que *l'intégration de la dimension d'égalité* entre les femmes et les hommes dans tous les titres du budget de l'Union *n'est pas toujours possible ou opportune;*

Or. pl

## **Amendement 52**

**Barbara Matera**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4**

##### *Proposition de résolution*

4. relève que l'égalité entre les femmes et les hommes *n'est pas* reconnue comme un objectif stratégique dans tous les titres du budget de l'Union, *et que certains de ces titres ne sont pas totalement transparents au sens où ils ne spécifient pas* le montant affecté aux

##### *Amendement*

4. relève que l'égalité entre les femmes et les hommes *devrait être* reconnue comme un objectif stratégique dans tous les titres *pertinents* du budget de l'Union, *et qu'il y a lieu de spécifier alors* le montant affecté aux objectifs et aux actions stratégiques individuels;

objectifs et aux actions stratégiques individuels.

Or. en

### **Amendement 53**

**Monika Vana**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 4**

###### *Proposition de résolution*

4. *relève* que l'égalité entre les femmes et les hommes *n'est* pas reconnue comme un objectif stratégique dans tous les titres du budget de l'Union, et que *certains de ces titres ne sont* pas totalement transparents au sens où ils ne spécifient pas le montant affecté aux objectifs et aux actions stratégiques individuels.

###### *Amendement*

4. *déplore* que l'égalité entre les femmes et les hommes *ne soit* pas reconnue comme un objectif stratégique dans tous les titres du budget de l'Union, et que, *dès lors, la plupart des programmes ne comportent pas d'actions spécifiques dotées d'enveloppes spécifiques; déplore que, même lorsque des actions ciblées sont prévues, certains titres du budget ne soient* pas totalement transparents au sens où ils ne spécifient pas le montant affecté aux objectifs et aux actions stratégiques individuels;

Or. en

### **Amendement 54**

**Eleftherios Synadinos**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 4**

###### *Proposition de résolution*

4. relève que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas reconnue comme un objectif stratégique dans tous les titres du budget de l'Union, et que certains de ces titres ne sont pas totalement transparents au sens où ils ne spécifient pas le montant affecté aux objectifs et aux actions stratégiques individuels.

###### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 55**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. regrette que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité **hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire**, soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs **sexospécifiques et l'absence de collecte** de données ventilées **par sexe** empêchent toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

5. regrette que les outils, **notamment des indicateurs pertinents**, visant à intégrer la dimension de l'égalité **entre les femmes et les hommes** soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs **concernant les femmes et les hommes et l'absence** de données ventilées **connexes** empêchent toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. pl

**Amendement 56**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. regrette que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que **le manque d'indicateurs** sexospécifiques et **l'absence**

*Amendement*

5. regrette que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que **l'EIGE devrait rassembler tous les indicateurs**

*de collecte de* données ventilées par sexe *empêchent toute estimation de l'impact des* politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

sexospécifiques et *collecter des* données ventilées par sexe *afin que les* politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes *puissent avoir un impact cohérent*;

Or. en

**Amendement 57**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. *regrette* que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, *soient* très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs sexospécifiques et l'absence de collecte de données ventilées par sexe *empêchent* toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

5. *observe* que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, *sont* très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs sexospécifiques et l'absence de collecte de données ventilées par sexe *rendent difficile* toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. el

**Amendement 58**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. regrette que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact

*Amendement*

5. regrette que les outils visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes, tels que les indicateurs sexospécifiques, l'évaluation de l'impact

selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs sexospécifiques et l'absence de collecte de données ventilées par sexe empêchent toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes;

selon le sexe et l'intégration de la dimension hommes-femmes dans le processus budgétaire, soient très rarement utilisés dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, que ce soit au niveau de l'Union ou par les institutions nationales; souligne que le manque d'indicateurs sexospécifiques et l'absence de collecte de données ventilées par sexe empêchent toute estimation de l'impact des politiques de l'Union sur l'égalité entre les femmes et les hommes; ***réitère par conséquent sa demande visant à approfondir l'élaboration d'indicateurs et de statistiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour permettre d'analyser et de confectionner le budget général de l'Union sous cette perspective;***

Or. ro

**Amendement 59**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***5 bis. relève la nécessité d'une collaboration entre statisticiens et décideurs politiques pour mieux cerner le type de données nécessaires à la prise de décisions et mieux comprendre les défis liés à la collecte de données sensibles; souligne le rôle crucial de l'EIGE pour rapprocher ces deux milieux;***

Or. en

**Amendement 60**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. regrette que, malgré la déclaration commune jointe au CFP sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, **aucun** progrès **significatif** n'ait été enregistré dans ce domaine;

*Amendement*

6. regrette que, malgré la déclaration commune jointe au CFP sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, **peu de** progrès **significatifs** aient été enregistrés dans ce domaine;

Or. en

**Amendement 61**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. regrette que, malgré la déclaration commune jointe au CFP sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, aucun progrès significatif n'ait été enregistré dans ce domaine;

*Amendement*

6. regrette que, malgré la déclaration commune jointe au CFP sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, aucun progrès significatif n'ait été enregistré dans ce domaine; **demande, au sens d'une utilisation responsable des fonds budgétaires de l'Union, qu'une analyse coûts-avantages détaillée soit effectuée en vue de supprimer les crédits budgétaires affectés à l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques où ils se sont avérés inefficaces;**

Or. de

**Amendement 62**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. **souligne** qu'aucune stratégie claire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, **avec des objectifs spécifiques, des cibles concrètes** et des **montants attribués**, n'a émergé du CFP 2014-2020;

*Amendement*

7. **note** qu'aucune stratégie claire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes **comprenant des priorités politiques équilibrées, des objectifs pertinents** et des **enveloppes appropriées**,

n'a émergé du CFP 2014-2020;

Or. pl

**Amendement 63**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. **souligne** qu'aucune stratégie claire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, avec des objectifs spécifiques, des cibles concrètes et des montants attribués, **n'a** émergé du CFP 2014-2020;

*Amendement*

7. **déplore fortement** qu'aucune stratégie claire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, avec des objectifs spécifiques, des cibles concrètes et des montants attribués, **n'ait** émergé du CFP 2014-2020;

Or. en

**Amendement 64**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. **souligne** qu'aucune stratégie claire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, avec des objectifs spécifiques, des cibles concrètes et des montants attribués, n'a émergé du CFP 2014-2020;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 65**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*



8. note que la communication de la Commission sur l'examen à mi-parcours du CFP, publiée en septembre 2016, ne fait aucune référence à la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre *hommes et femmes*;

8. note que la communication de la Commission sur l'examen à mi-parcours du CFP, publiée en septembre 2016, ne fait aucune référence à la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre *femmes et les hommes*;

Or. pl

**Amendement 66**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. *note* que la communication de la Commission sur l'examen à mi-parcours du CFP, publiée en septembre 2016, ne *fait* aucune référence à la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes;

*Amendement*

8. *déplore* que la communication de la Commission sur l'examen à mi-parcours du CFP, publiée en septembre 2016, ne *fasse* aucune référence à la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes;

Or. en

**Amendement 67**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*8 bis. demande que la stratégie d'égalité hommes-femmes et l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes deviennent partie intégrante du Semestre européen;*

*Amendement*

Or. en

**Amendement 68**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8 ter.** *souligne que la transparence et l'accès à l'information relatifs aux réussites effectives dans le domaine de l'égalité hommes-femmes, et non uniquement à la mise en œuvre, devrait être une réelle priorité pour l'Union européenne;*

Or. en

**Amendement 69**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8 quater.** *demande que des dispositions en matière d'intégration des questions d'égalité hommes-femmes soient adoptées également dans des domaines stratégiques qui ne sont pas considérées comme directement liés à l'égalité hommes-femmes, comme par exemple les TIC, le transport, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'investissement ou le changement climatique;*

Or. en

**Amendement 70**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**8 quinquies.** *estime qu'il convient de faire participer, à toutes les étapes de la procédure budgétaire, un réseau d'experts*

*externes et d'organisations afin d'améliorer la transparence et la qualité démocratique, en particulier en ce qui concerne l'application d'une méthode intégrant les questions d'égalité hommes-femmes dans le budget de l'Union;*

Or. en

**Amendement 71**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 2**

*Proposition de résolution*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'inclusion par l'intermédiaire des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)

*Amendement*

Financement de l'Union pour l'égalité **des chances** entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'inclusion par l'intermédiaire des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)

Or. de

**Amendement 72**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 2**

*Proposition de résolution*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'inclusion par l'intermédiaire des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 73**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 2**

*Proposition de résolution*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'inclusion par l'intermédiaire des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 74**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) n° 1304/2013 rend obligatoire la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation;

*Amendement*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) n° 1304/2013 rend obligatoire la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation; ***fait observer que ce règlement ne garantit pas aux mères et aux pères le libre choix du système de prise en charge de leurs enfants sans subir de discriminations;***

Or. de

**Amendement 75**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**

PE595.648v01-00

36/112

AM\1112377FR.docx

## Paragraphe 9

### *Proposition de résolution*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) n° 1304/2013 rend obligatoire la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation;

### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

## **Amendement 76** **Eleftherios Synadinos**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

### *Proposition de résolution*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) n° 1304/2013 rend obligatoire la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation;

### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 77**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) **n° 1304/2013 rend obligatoire** la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation;

*Amendement*

9. indique que les Fonds ESI constituent le principal soutien financier pour la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union, en particulier dans le cas du FSE (Fonds social européen), qui vise à favoriser la pleine insertion des femmes dans le marché du travail; souligne que le règlement (UE) **n° 1304/2013 prévoit** la prise en considération systématique de la dimension d'égalité à chaque étape des projets et des programmes financés par le FSE, notamment la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation;

Or. en

**Amendement 78**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. **insiste sur le fait que la mise à disposition des fonds d'infrastructures nécessaires** pour assurer des services de soins de qualité, **accessibles et** abordables pour les enfants et les personnes âgées **permettra de soutenir** la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

10. **invite la Commission et les États membres à refléter, dans les politiques qu'ils élaborent, l'importance de la réalisation des objectifs de Barcelone pour que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle devienne une réalité pour tous, ainsi que l'importance d'utiliser tous les instruments et mesures incitatives disponibles, y compris les fonds de l'Union tels que le Fonds social européen, le Fonds européen de développement régional et le Fonds européen agricole pour le développement rural,** pour assurer des services de soins de qualité abordables pour les enfants et les **autres personnes à**

*charge, y compris les personnes âgées à charge et les membres de la famille handicapés; souligne que cela permettra d'améliorer* la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

**Amendement 79**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. insiste sur le *fait que la mise à disposition* des fonds *d'infrastructures nécessaires* pour assurer *des* services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées *permettra* de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, *et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes*;

*Amendement*

10. insiste sur le *rôle important des services publics dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et sur l'impact* des fonds *ESI* pour assurer *le financement nécessaire aux infrastructures sociales fondamentales, y compris les* services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées, *qui permettent* de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique;

Or. en

**Amendement 80**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. insiste sur le fait que la mise à disposition des fonds d'infrastructures nécessaires pour assurer des services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées permettra de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. pl

**Amendement 81**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. insiste sur le fait que la mise à disposition des fonds d'infrastructures nécessaires pour assurer des services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées permettra de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 82**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. insiste sur le fait que la mise à disposition des fonds d'infrastructures nécessaires pour assurer des services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées permettra de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

10. insiste sur le fait que la mise à disposition des fonds d'infrastructures nécessaires pour assurer des services de soins de qualité, accessibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées permettra de soutenir la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance économique, et donc de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes; ***fait cependant remarquer que cette politique entraînera de fait une discrimination entre les mères et les pères***



*de famille si ces parents ne jouissent pas en même temps du libre choix des modalités de prise en charge de leurs enfants sans avoir à subir de discrimination;*

Or. de

**Amendement 83**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10 bis. déplore les inégalités dont continuent d'être victimes les femmes dans le domaine du travail, telles que le moindre taux d'emploi, l'écart de rémunération, la plus forte prévalence de l'emploi atypique ou à temps partiel, les droits à la retraite amoindris, la ségrégation des carrières et un plus lent avancement dans la carrière; souligne l'importance du FSE pour fournir des possibilités de financement afin de lutter contre la discrimination et promouvoir l'égalité hommes-femmes au travail;*

Or. en

**Amendement 84**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10 bis. note que le travail non rémunéré représente un élément important d'efficacité économique, et que l'approche traditionnelle ne tient pas compte du travail non rémunéré, tel que l'éducation des enfants et la prise en charge de personnes âgées, dans le paiement des*

**Amendement 85**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**10 bis. est d'avis que les personnes (hommes ou femmes) qui prennent en charge les tâches familiales continuent à être victimes de discrimination en raison de la non-prise en considération de leurs années de travail pour leur retraite et leurs autres droits;**

Or. en

**Amendement 86**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

11. relève **que**, pour la période 2014-2020, 5,85 milliards d'euros seront consacrés à des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 1,6 % dans le cadre du FSE au titre de la priorité d'investissement spécifique pour «l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, notamment en matière d'accès à l'emploi et d'avancement dans la carrière, et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ainsi que la promotion du principe 'à travail égal, salaire égal'»;

11. relève **qu'il est difficile de déterminer les sommes consacrées à la promotion de l'égalité hommes-femmes et que, d'après le document de travail des services de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019»**, pour la période 2014-2020, 5,85 milliards d'euros seront consacrés à des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 1,6 % dans le cadre du FSE au titre de la priorité d'investissement spécifique pour «l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, notamment en matière d'accès à l'emploi et d'avancement dans la carrière, et la conciliation de la vie

professionnelle et de la vie privée ainsi que la promotion du principe ‘à travail égal, salaire égal’»; **déplore toutefois le manque de transparence des lignes budgétaires associées à ces dépenses, qui empêchent toute reddition de comptes en ce qui concerne la planification des ressources consacrées à l'égalité hommes-femmes;**

Or. en

### **Amendement 87**

**Jadwiga Wiśniewska**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 11**

###### *Proposition de résolution*

11. relève que, pour la période 2014-2020, 5,85 milliards d'euros seront consacrés à des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 1,6 % dans le cadre du FSE au titre de la priorité d'investissement spécifique pour «l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, notamment en matière d'accès à l'emploi et d'avancement dans la carrière, et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ainsi que la promotion du principe ‘à travail égal, salaire égal’»;

###### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

### **Amendement 88**

**Eleftherios Synadinos**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 11**

###### *Proposition de résolution*

11. relève que, pour la période 2014-2020, 5,85 milliards d'euros seront consacrés à des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes,

###### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

dont 1,6 % dans le cadre du FSE au titre de la priorité d'investissement spécifique pour «l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, notamment en matière d'accès à l'emploi et d'avancement dans la carrière, et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ainsi que la promotion du principe 'à travail égal, salaire égal'»;

Or. el

**Amendement 89**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans *l'accueil* des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale;

*Amendement*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans *l'éducation* des enfants, *la prise en charge de personnes âgées* et d'autres infrastructures à vocation sociale *qui favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans les États membres*;

Or. pl

**Amendement 90**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. observe que les financements du FEDER devraient *aussi* soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale;

*Amendement*

12. observe que les financements du FEDER devraient *continuer de* soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale;

Or. en

**Amendement 91**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale;

*Amendement*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale, ***ainsi que les allocations familiales pour les pères et les mères de famille qui font le choix de garder leurs enfants à leur domicile;***

Or. de

**Amendement 92**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale;

*Amendement*

12. observe que les financements du FEDER devraient aussi soutenir les investissements dans l'accueil des enfants et d'autres infrastructures à vocation sociale ***qui viennent appuyer les services publics;***

Or. en

**Amendement 93**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***12 bis. insiste sur le rôle important du***

*Feader pour assurer les financements nécessaires au soutien des services publics et des infrastructures sociales dans les zones rurales et promouvoir l'accès des femmes à la terre et à l'investissement;*

Or. en

**Amendement 94**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 ter. invite la Commission à proposer de nouvelles mesures ciblées en vue de favoriser la participation des femmes au marché du travail, telles qu'un programme spécifique financé par le Feader en vue de soutenir l'entrepreneuriat féminin;*

Or. en

**Amendement 95**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 quater. invite la Commission, les États membres et les pouvoirs publics régionaux et locaux à exploiter les possibilités de financements transversaux au titre des fonds ESI pour soutenir des projets visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes; souligne l'importance du principe de partenariat appliqué dans le cadre des fonds ESI, qui contribue de manière positive à l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes au niveau local;*

**Amendement 96**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI, ***afin d'éviter la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase de mise en œuvre;***

*Amendement*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI;

Or. en

**Amendement 97**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. rappelle l'importance ***d'une évaluation et d'un suivi rigoureux*** des programmes opérationnels ***dans le cadre des*** Fonds ESI, afin d'éviter la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase de mise en œuvre;

*Amendement*

13. rappelle l'importance ***de l'exigence d'inclure des indicateurs ventilés par sexe dans l'évaluation et le*** suivi des programmes opérationnels, ***comme prévu par le règlement (UE) n° 1303/2013 portant dispositions communes relatives aux*** Fonds ESI, afin d'éviter la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase de mise en œuvre;

Or. en

**Amendement 98**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 13

### *Proposition de résolution*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI, afin d'éviter **la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes** lors de la phase de mise en œuvre;

### *Amendement*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI, afin d'éviter **de financer des programmes qui ne présentent pas de valeur ajoutée démontrable et, à ce titre, de les écarter** de la phase de mise en œuvre;

Or. de

## Amendement 99 Eleftherios Synadinos

### Proposition de résolution Paragraphe 13

#### *Proposition de résolution*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI, afin d'éviter la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase de mise en œuvre;

#### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

## Amendement 100 Jadwiga Wiśniewska

### Proposition de résolution Paragraphe 13

#### *Proposition de résolution*

13. rappelle l'importance d'une évaluation et d'un suivi rigoureux des programmes opérationnels dans le cadre des Fonds ESI, afin d'éviter la détérioration de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase de mise en œuvre;

#### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*



**Amendement 101**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**14.** *regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes n'ait encore été instaurée au sein du FSE; invite la Commission et les États membres à accroître les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre systématiquement la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité;*

**supprimé**

Or. de

**Amendement 102**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**14.** *regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes n'ait encore été instaurée au sein du FSE; invite la Commission et les États membres à accroître les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre systématiquement la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité;*

**14.** *regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes **et aucune action ciblée dans le cadre d'une stratégie globale d'intégration de cette dimension** n'ait encore été instaurée au sein des Fonds ESI; invite la Commission et les États membres à accroître les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre*

systématiquement la mise en œuvre de  
 l'intégration de la dimension d'égalité;

Or. en

### **Amendement 103**

**Barbara Matera**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes n'ait encore été instaurée au sein du FSE; invite la Commission et les États membres à **accroître** les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre systématiquement la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité;

###### *Amendement*

14. regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes n'ait encore été instaurée au sein du FSE; invite la Commission et les États membres à **envisager la possibilité d'accroître** les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre systématiquement la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité;

Or. en

### **Amendement 104**

**Eleftherios Synadinos**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. regrette que, malgré les efforts pour créer une norme dans ce domaine, aucune méthode systématique pour la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité entre hommes et femmes n'ait encore été instaurée au sein du FSE; invite la Commission et les États membres à **accroître** les moyens pour l'évaluation de l'égalité entre les femmes et les hommes et à suivre systématiquement la mise en œuvre de l'intégration de la dimension

###### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

d'égalité;

Or. el

**Amendement 105**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*14 bis. invite la Commission et les États membres à ne pas augmenter les moyens affectés à l'évaluation de l'égalité entre les hommes et les femmes et à suivre la mise en œuvre de l'intégration de cette dimension tant que la valeur ajoutée de cette politique n'aura pas été prouvée;*

Or. de

**Amendement 106**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*15. demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;*

*supprimé*

Or. pl

**Amendement 107**  
**Beatrix von Storch**

AM\1112377FR.docx

51/112

PE595.648v01-00

**FR**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**15. demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;**

**supprimé**

Or. de

**Amendement 108**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**15. demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;**

**supprimé**

Or. en

**Amendement 109**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. *demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;*

*Amendement*

15. *rappelle que les Fonds ESI comportent une condition ex ante liée à l'égalité hommes-femmes, en vertu de laquelle sont obligatoires des actions de formation et une participation des organismes responsables de l'égalité hommes-femmes tout au long de la préparation et de la mise en œuvre des programmes; invite la Commission à veiller au respect de cette obligation et à promouvoir l'échange de bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;*

Or. en

**Amendement 110**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. demande la **création**, au niveau des États membres, **d'organismes** permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui **apporteraient** un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède;

*Amendement*

15. demande la **participation effective**, au niveau des États membres, **des organismes** permanents **existants** chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui **devraient apporter** un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite vivement, à cet égard, des bonnes pratiques nationales comme le réseau Gender CoP en Suède; **invite instamment les États membres à garantir l'indépendance totale, l'efficacité, des compétences suffisantes et des ressources appropriées auxdits organismes afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches principales;**

Or. en

**Amendement 111**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite **vivement, à cet égard, des** bonnes pratiques nationales **comme le réseau Gender CoP en Suède;**

*Amendement*

15. demande la création, au niveau des États membres, d'organismes permanents chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui apporteraient un soutien technique pour l'intégration des questions d'égalité dans les phases de préparation et de mise en œuvre et se félicite **de l'existence de** bonnes pratiques nationales;

Or. el

**Amendement 112**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. **insiste sur le fait qu'il importe d'accorder** une attention et une priorité particulières aux **mesures des Fonds ESI qui soutiennent les** investissements dans les services de santé, éducatifs et **sociaux, étant donné que ceux-ci sont confrontés à la réduction de leur financement au niveau national et local;**

*Amendement*

16. **invite les États membres à accorder** une attention et une priorité particulières aux investissements dans les services de santé, **les services** éducatifs et **les services sociaux;**

Or. de

**Amendement 113**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. **insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité**

*Amendement*

16. **souligne que ce sont les États membres qui sont responsables de ces**

*particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux, étant donné que ceux-ci sont confrontés à la réduction de leur financement au niveau national et local;*

*approches politiques et que l'Union ne devrait pas influencer les priorités des gouvernements nationaux par sa politique budgétaire;*

Or. de

**Amendement 114**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux, *étant donné que ceux-ci sont confrontés à la réduction de leur financement au niveau national et local;*

*Amendement*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux;

Or. en

**Amendement 115**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux, étant donné que *ceux-ci* sont confrontés à la réduction de leur financement au niveau national et local;

*Amendement*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux *et dans les structures d'accueil des enfants*, étant donné que *ces services et structures* sont confrontés à la réduction de leur financement au niveau national et local *et que ces investissements leur permettront de créer des emplois;*

**Amendement 116**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux, étant donné que ceux-ci sont confrontés à la réduction de leur financement **au niveau** national et local;

*Amendement*

16. insiste sur le fait qu'il importe d'accorder une attention et une priorité particulières aux mesures des Fonds ESI qui soutiennent les investissements dans les services de santé, éducatifs et sociaux, étant donné que ceux-ci sont confrontés à la réduction de leur financement **aux niveaux** national, **régional** et local;

Or. en

**Amendement 117**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. suggère **d'augmenter** les crédits affectés, dans le CFP, aux infrastructures sociales et aux services de prise en charge des enfants et des personnes âgées;

*Amendement*

17. suggère **d'évaluer** les crédits affectés, dans le CFP, aux infrastructures sociales et aux services de prise en charge des enfants et des personnes âgées **afin de résoudre les difficultés rencontrées par les parents qui travaillent**;

Or. en

**Amendement 118**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

*Amendement*



17. suggère d'augmenter les crédits affectés, dans **le CFP**, aux infrastructures sociales et aux services de prise en charge des enfants et des personnes âgées;

17. suggère **aux États membres** d'augmenter les crédits affectés, dans **leurs budgets nationaux**, aux infrastructures sociales et aux services de prise en charge des enfants et des personnes âgées;

Or. de

**Amendement 119**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 3**

*Proposition de résolution*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des droits fondamentaux, de l'égalité et de la citoyenneté au moyen du programme «Droits, égalité et citoyenneté 2014-2020»

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 120**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***17 bis. déplore que les lignes budgétaires du programme «Droits, égalité et citoyenneté» ne précisent pas les ressources allouées à chacun des objectifs du programme, ce qui rend très ardue l'analyse des dépenses consacrées à l'égalité hommes-femmes et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes;***

Or. en

**Amendement 121**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. constate que les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient *actuellement* d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds *a été* allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

18. constate que, *d'après le document de travail des services de la Commission intitulé «Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019»*, les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds *sera* allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

**Amendement 122**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. constate que les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient actuellement d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds a été allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 123**  
**Eleftherios Synadinos**

PE595.648v01-00

58/112

AM\1112377FR.docx

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. constate que les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient actuellement d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds a été allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 124**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. constate que les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient actuellement d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds a été allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*Amendement*

18. constate que les deux objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et au programme Daphné visant à combattre la violence à l'égard des femmes bénéficient actuellement d'environ 35 % des fonds du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; observe qu'une plus grande partie des fonds a été allouée au titre de l'objectif Daphné qu'à celui de l'égalité entre les femmes et les hommes; ***déplore cependant que le programme Daphné ne dispose pas de ligne budgétaire distincte, puisqu'il constitue actuellement un des objectifs spécifiques du programme «Droit, égalité et citoyenneté»; souligne le besoin d'apporter un soutien financier suffisant au programme Daphné et de maintenir sa visibilité et sa grande efficacité;***

Or. ro

**Amendement 125**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*18 bis. est d'avis que les abus sexuels, l'exploitation sexuelle des femmes à des fins commerciales, l'utilisation des femmes dans le cadre de la gestation pour autrui et l'avortement sélectif lié au sexe doivent être considérés comme des pratiques injustifiables, quel que soit le motif politique, social, religieux ou culturel invoqué;*

Or. en

**Amendement 126**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*18 ter. condamne toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des hommes et des femmes;*

Or. en

**Amendement 127**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

20. observe que, en ce qui concerne l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, les priorités suivantes ont été

*(Ne concerne pas la version française.)*

traitées: l'indépendance économique égale pour les femmes et les hommes et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (44 % des ressources affectées); la promotion de bonnes pratiques en ce qui concerne les rôles sexospécifiques et le dépassement des stéréotypes sexistes dans l'enseignement et la formation et sur le lieu de travail (44 %), et le soutien aux réseaux européens axés sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. pl

**Amendement 128**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

20. observe que, en ce qui concerne l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, les priorités suivantes ont été traitées: l'indépendance économique égale pour les femmes et les hommes et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (44 % des ressources affectées); la promotion de bonnes pratiques en ce qui concerne les rôles sexospécifiques et le dépassement des stéréotypes sexistes dans l'enseignement et la formation et sur le lieu de travail (44 %), et le soutien aux réseaux européens axés sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes;

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 129**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*20 bis. souligne que la construction de la citoyenneté doit aller de pair non seulement avec la protection et l'extension des droits, mais également avec la protection sociale et le bien-être, ainsi qu'avec l'accès à l'enseignement et à la formation à l'abri des stéréotypes sexistes et avec l'accès aux services sociaux et sanitaires, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive;*

Or. it

**Amendement 130**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 21**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*21. déplore cependant la diminution des fonds disponibles au titre de l'objectif spécifique Daphné, en soulignant que les crédits budgétaires pour Daphné s'élevaient, en 2013, à 18 millions d'euros en crédits d'engagements, contre 19,5 millions en 2012 et plus de 20 millions en 2011; note par ailleurs que le programme de travail «Droits, égalité et citoyenneté» prévoit une somme légèrement supérieure à 14 millions d'euros pour cet objectif en 2016;*

*supprimé*

Or. de

**Amendement 131**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 bis. demande à la Commission de soutenir davantage les réseaux européens sur des thèmes liés à l'égalité hommes-*

*femmes; souligne que cela multiplierait les occasions d'améliorer l'apprentissage entre pairs, notamment entre pouvoirs publics au niveau sous-national; estime notamment qu'un soutien spécifique est nécessaire pour accroître la participation des femmes aux processus décisionnels;*

Or. en

**Amendement 132**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23**

*Proposition de résolution*

23. demande plus de clarté sur la façon dont l'objectif de lutte contre la violence est poursuivi dans le cadre du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; souligne qu'il importe que les fonds parviennent aux organisations citoyennes sur le terrain afin d'en garantir la mise en œuvre effective;

*Amendement*

23. demande plus de clarté sur la façon dont l'objectif de lutte contre la violence est poursuivi dans le cadre du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; souligne qu'il importe que les fonds parviennent aux organisations citoyennes sur le terrain *ainsi qu'aux pouvoirs publics locaux et régionaux* afin d'en garantir la mise en œuvre effective;

Or. en

**Amendement 133**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23**

*Proposition de résolution*

23. demande plus de clarté sur la façon dont l'objectif de lutte contre la violence est poursuivi dans le cadre du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; souligne qu'il importe que les fonds parviennent aux organisations citoyennes sur le terrain afin d'en garantir la mise en œuvre effective;

*Amendement*

23. demande plus de clarté sur la façon dont l'objectif de lutte contre la violence est poursuivi dans le cadre du programme «Droits, égalité et citoyenneté»; souligne qu'il importe que les fonds parviennent aux organisations citoyennes sur le terrain afin d'en garantir la mise en œuvre effective; *estime qu'il convient d'accorder la priorité aux organisations qui s'occupent de la*

*prévention de la violence et de l'aide aux victimes de toute forme de violence;*

Or. en

**Amendement 134**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*23 bis. reconnaît la nécessité d'assurer un soutien à la mise en œuvre des initiatives locales et régionales existantes en matière d'égalité hommes-femmes, comme par exemple la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale;*

Or. en

**Amendement 135**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 24**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*24. appelle la Commission à renforcer l'obligation relative à la collecte de données ventilées par sexe dans la mise en œuvre de ce programme, comme outil essentiel à une analyse budgétaire efficace selon la perspective hommes-femmes;*

*supprimé*

Or. pl

**Amendement 136**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**

PE595.648v01-00

64/112

AM\1112377FR.docx



## Paragraphe 24

### *Proposition de résolution*

24. appelle la Commission à renforcer ***l'obligation relative à la collecte de données ventilées par sexe*** dans la mise en œuvre de ce programme, ***comme outil essentiel*** à une analyse budgétaire efficace selon la perspective hommes-femmes;

### *Amendement*

24. appelle la Commission à renforcer la collecte de données dans la mise en œuvre de ce programme, ***car elle est essentielle*** à une analyse budgétaire efficace selon la perspective hommes-femmes; ***ajoute que ces données doivent être ventilées en fonction des motifs de discrimination énoncés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, à savoir le sexe, la race, la couleur de peau, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle;***

Or. de

## Amendement 137

Barbara Matera

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 24

### *Proposition de résolution*

24. appelle la Commission à renforcer l'obligation relative à la collecte de données ventilées par sexe dans la mise en œuvre de ce programme, comme outil ***essentiel*** à une analyse budgétaire efficace selon la perspective hommes-femmes;

### *Amendement*

24. appelle la Commission à renforcer l'obligation relative à la collecte, ***dans la mesure du possible***, de données ventilées par sexe dans la mise en œuvre de ce programme, comme outil ***de première importance pour*** une analyse budgétaire efficace selon la perspective hommes-femmes;

Or. en

## Amendement 138

Beatrix von Storch

### Proposition de résolution

## Paragraphe 24 bis (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**24 bis. exhorte les États membres à prendre des mesures pour garantir aux femmes en situation défavorisée l'égalité d'accès aux services de santé publique, en particulier aux services de base au sens de la définition de l'Organisation mondiale de la santé, notamment la protection de la mère et de l'enfant et les soins gynécologiques et obstétriques;**

Or. de

### **Amendement 139**

**Jadwiga Wiśniewska**

#### **Proposition de résolution**

##### **Intertitre 4**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche et de l'innovation au moyen du programme «Horizon 2020»

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

### **Amendement 140**

**Beatrix von Storch**

#### **Proposition de résolution**

##### **Intertitre 4**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche et de l'innovation au moyen du programme «Horizon 2020»

Financement de l'Union pour l'égalité **des chances** entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche et de l'innovation au moyen du programme «Horizon 2020»

Or. de

**Amendement 141**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 4**

*Proposition de résolution*

Financement de l'Union pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche et de l'innovation au moyen du programme «Horizon 2020»

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 142**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25**

*Proposition de résolution*

25. souligne que le programme «Horizon 2020», conformément aux dispositions de l'article 16 de son règlement, intègre l'égalité entre les femmes et les hommes *et la dimension de l'égalité* dans la recherche, de manière transversale, dans chacune des différentes parties du programme de travail;

*Amendement*

25. souligne que le programme «Horizon 2020», conformément aux dispositions de l'article 16 de son règlement, intègre l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche, de manière transversale, dans chacune des différentes parties du programme de travail;

Or. pl

**Amendement 143**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25**

*Proposition de résolution*

25. souligne que le programme «Horizon 2020», conformément aux dispositions de l'article 16 de son

*Amendement*

25. souligne que le programme «Horizon 2020», conformément aux dispositions de l'article 16 de son

règlement, intègre l'égalité entre les femmes et les hommes *et la dimension de l'égalité* dans la recherche, de manière transversale, dans chacune des différentes parties du programme de travail;

règlement, intègre l'égalité *des chances* entre les femmes et les hommes dans la recherche, de manière transversale, dans chacune des différentes parties du programme de travail;

Or. de

**Amendement 144**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25**

*Proposition de résolution*

25. souligne que le programme «Horizon 2020», conformément aux dispositions de l'article 16 de son règlement, intègre l'égalité entre les femmes et les hommes et la dimension de l'égalité dans la recherche, de manière transversale, dans chacune des différentes parties du programme de travail;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 145**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***25 bis. réaffirme avec la plus grande fermeté que la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche et de l'innovation ne peut être menée par un recours à des mesures telles que les quotas hommes/femmes, qui aboutissent à un questionnement sur les compétences scientifiques des femmes et, partant, sont contreproductives***

*Amendement*

Or. pl

**Amendement 146**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

26. *attire l'attention sur les trois objectifs d'intégration du programme «Horizon 2020», à savoir: promouvoir l'égalité des chances et l'équilibre hommes-femmes dans les équipes de projet; garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les processus décisionnels; et intégrer cette dimension dans le contenu de la recherche;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. de

**Amendement 147**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

26. *attire l'attention sur les trois objectifs d'intégration du programme «Horizon 2020», à savoir: promouvoir l'égalité des chances et l'équilibre hommes-femmes dans les équipes de projet; garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les processus décisionnels; et intégrer cette dimension dans le contenu de la recherche;*

*Amendement*

26. *remarque que l'un des objectifs du programme «Horizon 2020» est de promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le domaine de la recherche;*

Or. fr

**Amendement 148**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

26. attire l'attention sur les **trois** objectifs d'intégration du programme «Horizon 2020», **à savoir**: promouvoir l'égalité des chances **et l'équilibre hommes-femmes** dans les équipes de projet; garantir l'équilibre entre les **hommes** et les **femmes** dans les processus décisionnels; **et intégrer cette dimension dans le contenu de la recherche**;

*Amendement*

26. attire l'attention sur les **principaux** objectifs d'intégration du programme «Horizon 2020», **lesquels devraient** promouvoir l'égalité des chances **entre les femmes et les hommes** dans les équipes de projet, **et** garantir l'équilibre entre les **femmes** et les **hommes** dans les processus décisionnels

Or. el

**Amendement 149**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

26. attire l'attention sur les trois objectifs d'intégration du programme «Horizon 2020», à savoir: promouvoir l'égalité des chances et l'équilibre hommes-femmes dans les équipes de projet; garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les processus décisionnels; et intégrer cette dimension dans le contenu de la recherche;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 150**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27**

*Proposition de résolution*

27. **se réjouit du fait que le programme «Horizon 2020» apporte un soutien aux organismes de recherche pour la mise en œuvre de plans en matière**

*Amendement*

**supprimé**

*d'égalité entre les femmes et les hommes; se félicite également du projet conjoint de la Commission et de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes prévoyant la création d'un outil en ligne pour des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes afin d'identifier et de partager les meilleures pratiques avec les parties prenantes;*

Or. de

**Amendement 151**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27**

*Proposition de résolution*

27. se réjouit du fait que le programme «Horizon 2020» apporte un soutien aux organismes de recherche pour la mise en œuvre de plans en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; *se félicite* également du projet conjoint de la Commission et de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes prévoyant la création d'un outil en ligne pour des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes afin d'identifier et de partager les meilleures pratiques avec les parties prenantes;

*Amendement*

27. se réjouit du fait que le programme «Horizon 2020» apporte un soutien aux organismes de recherche pour la mise en œuvre de plans en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; *souligne* également *les efforts déployés dans le cadre* du projet conjoint de la Commission et de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes prévoyant la création d'un outil en ligne pour des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes afin d'identifier et de partager les meilleures pratiques avec les parties prenantes;

Or. el

**Amendement 152**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27**

*Proposition de résolution*

27. se réjouit du fait que le programme «Horizon 2020» apporte un soutien aux

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

organismes de recherche pour la mise en œuvre de plans en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; se félicite également du projet conjoint de la Commission et de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes prévoyant la création d'un outil en ligne pour des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes afin d'identifier et de partager les meilleures pratiques avec les parties prenantes;

Or. pl

**Amendement 153**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*27 bis. salue le fait que les demandeurs aient la possibilité d'inclure des actions de formation et des études portant spécifiquement sur le genre en tant que coûts éligibles dans leurs propositions;*

Or. en

**Amendement 154**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*27 ter. salue le fait que l'équilibre hommes-femmes dans la composition du personnel soit l'un des facteurs de classement dans les critères d'évaluation d'Horizon 2020 et que la manière dont l'analyse du point de vue du sexe/du genre est prise en compte dans une proposition soit évaluée par les évaluateurs au même titre que les autres aspects pertinents de la*



*proposition;*

Or. en

**Amendement 155**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*27 quater. déplore toutefois que les critères permettant d'évaluer les subventions tendent à promouvoir, et non à garantir, l'égalité hommes-femmes; demande, à cet égard, que la condition ex ante liée à l'égalité hommes-femmes s'applique à toutes les subventions accordées au titre d'Horizon 2020;*

Or. en

**Amendement 156**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 28**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

28. salue les indicateurs spécifiques servant à contrôler la mise en œuvre d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans le programme «Horizon 2020» ainsi que le fait que, en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein des groupes consultatifs de ce programme en 2014, la proportion de femmes était de 52 %<sup>4</sup> ;

*(Ne concerne pas la version française.)*

---

<sup>4</sup> Document de travail des services de la Commission concernant le rapport de suivi annuel 2014 sur «Horizon 2020».

Or. pl

**Amendement 157**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 28**

*Proposition de résolution*

28. salue les indicateurs spécifiques servant à contrôler la mise en œuvre d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans le programme «Horizon 2020» ainsi que le fait que, en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein des groupes consultatifs de ce programme en 2014, la proportion de femmes était de 52 %<sup>4</sup> ;

---

<sup>4</sup> Document de travail des services de la Commission concernant le rapport de suivi annuel 2014 sur «Horizon 2020».

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 158**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 28**

*Proposition de résolution*

28. *salue les indicateurs* spécifiques servant à contrôler la mise en œuvre d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans le programme «Horizon 2020» ainsi que le fait que, en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein des groupes consultatifs de ce programme en 2014, la proportion de femmes était de 52 %<sup>4</sup> ;

*Amendement*

28. *se félicite de l'élaboration d'indicateurs* spécifiques servant à contrôler la mise en œuvre d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans le programme «Horizon 2020» ainsi que le fait que, en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes au sein des groupes consultatifs de ce programme en 2014, la proportion de femmes était de 52 %<sup>4</sup>; *demande, sur la base de ce chiffre, qu'il soit mis un terme aux mesures de soutien spécifiques en faveur des femmes et qu'elles soient remplacées par des mesures en faveur des*

*hommes, puisqu'ils sont clairement sous-représentés dans ces groupes (48 %);*

---

<sup>4</sup> Document de travail des services de la Commission concernant le rapport de suivi annuel 2014 sur «Horizon 2020».

---

<sup>4</sup> Document de travail des services de la Commission concernant le rapport de suivi annuel 2014 sur «Horizon 2020».

Or. de

**Amendement 159**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 29**

*Proposition de résolution*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats, *en se fondant également sur des indicateurs tels que le pourcentage de femmes participantes et coordinatrices de projets dans le programme «Horizon 2020»*, et de proposer des ajustements des actions spécifiques si nécessaire;

*Amendement*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats et de proposer des ajustements des actions spécifiques si nécessaire;

Or. en

**Amendement 160**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 29**

*Proposition de résolution*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats, en se fondant également sur des indicateurs tels que le pourcentage de femmes participantes et coordinatrices de projets dans le programme «Horizon 2020», et de proposer *des ajustements* des actions spécifiques si nécessaire;

*Amendement*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats, en se fondant également sur des indicateurs tels que le pourcentage de femmes participantes et coordinatrices de projets dans le programme «Horizon 2020», et de proposer *l'abandon* des actions spécifiques si nécessaire;

Or. de

**Amendement 161**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 29**

*Proposition de résolution*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats, en se fondant également sur des indicateurs tels que le pourcentage de femmes participantes et coordinatrices de projets dans le programme «Horizon 2020», et de proposer des ajustements des actions spécifiques si nécessaire;

*Amendement*

29. estime qu'un réexamen est nécessaire afin d'évaluer les résultats, en se fondant également sur des indicateurs tels que le pourcentage de femmes participantes et coordinatrices de projets dans le programme «Horizon 2020», et de proposer, *si nécessaire*, des ajustements des actions spécifiques si nécessaire, *et qu'il convient également de mener une réflexion sur l'incidence de la parité entre les femmes et les hommes dans la perception du prestige que confère le métier scientifique*;

Or. pl

**Amendement 162**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

*30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de tous les piliers d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. pl

**Amendement 163**  
**Beatrix von Storch**

PE595.648v01-00

76/112

AM\1112377FR.docx

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de tous les piliers d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;

*Amendement*

30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité **des chances** entre les femmes et les hommes au titre de tous les piliers d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;

Or. de

**Amendement 164**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes au titre **de tous les piliers** d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;

*Amendement*

30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes au titre d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;

Or. en

**Amendement 165**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

30. demande un renforcement de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de tous

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

les piliers d'«Horizon 2020», et l'élaboration d'objectifs en matière d'égalité dans le cadre des stratégies, des programmes et des projets à tous les stades du cycle de la recherche;

Or. el

**Amendement 166**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 31**

*Proposition de résolution*

31. appelle **au maintien d'une ligne de financement indépendante pour les projets de changement structurel liés au sexe (comme le GERI pour 2014-2016), ainsi que pour d'autres thèmes** liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

*Amendement*

31. appelle à **un** financement **raisonnable des** projets liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

Or. fr

**Amendement 167**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 31**

*Proposition de résolution*

31. appelle au maintien d'une ligne de financement indépendante pour les projets de changement structurel liés au sexe (comme le GERI pour 2014-2016), ainsi que pour d'autres thèmes liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

*Amendement*

31. appelle au maintien d'une ligne de financement indépendante pour les projets de changement structurel liés au sexe (comme le GERI pour 2014-2016), ainsi que pour d'autres thèmes liés à l'égalité **des chances** entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

Or. de

**Amendement 168**

PE595.648v01-00

78/112

AM\1112377FR.docx

**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 31**

*Proposition de résolution*

31. appelle au maintien d'une ligne de financement indépendante pour les projets de changement structurel liés au sexe (comme le GERI pour 2014-2016), ainsi que pour d'autres thèmes liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 169  
Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 31**

*Proposition de résolution*

31. appelle au maintien d'une ligne de financement indépendante pour les projets de changement structurel liés au sexe (comme le GERI pour 2014-2016), ainsi que pour d'autres thèmes liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 170  
Monika Vana**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 31 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***31 bis. salue le fait que l'un des objectifs de "La science avec et pour la société" soit de garantir l'égalité hommes-femmes tant dans le processus de recherche que***

*dans le contenu des recherches; salue également les subventions "Soutien aux établissements de recherche pour la mise en œuvre de plans en matière d'égalité hommes-femmes" et "Promotion de l'égalité hommes-femmes au titre d'Horizon 2020 et dans l'espace européen de la recherche"; déplore néanmoins qu'aucune ligne spécifique ne soit dédiée aux objectifs spécifiques de ce programme;*

Or. en

**Amendement 171**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**32.** *s'oppose aux modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 172**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**32.** *s'oppose aux modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science*

*supprimé*



*avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;*

Or. en

**Amendement 173**  
**Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

32. *s'oppose* aux modifications envisagées dans le **nouveau** document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), *ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;*

*Amendement*

32. *à cette fin, estime qu'il y a lieu de ne pas procéder* aux modifications envisagées dans le document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR);

Or. en

**Amendement 174**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

32. *s'oppose* aux modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

recherche et innovation responsables (RIR), ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;

Or. pl

**Amendement 175**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

32. *s'oppose aux* modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;

*Amendement*

32. *demande de réexaminer les* modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), ce qui est contraire aux exigences spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;

Or. el

**Amendement 176**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

32. *s'oppose aux* modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), *ce qui est contraire aux exigences*

*Amendement*

32. *se félicite des* modifications envisagées dans le nouveau document d'orientation 2018-2020 de «La science avec et pour la société», qui incorporent le financement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le titre plus général de recherche et innovation responsables (RIR), *en ce qu'elles sont compatibles*

*spécifiques et distinctes ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes du règlement «Horizon 2020»;*

*avec le règlement «Horizon 2020» et avec les principes d'une gestion plus efficace et de meilleure qualité;*

Or. de

**Amendement 177**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 5**

*Proposition de résolution*

Autres programmes et fonds comportant des objectifs spécifiques sur l'égalité entre les *femmes* et les *hommes*

*Amendement*

Autres programmes et fonds comportant des objectifs spécifiques sur l'égalité *des chances* entre les *hommes* et les *femmes*

Or. de

**Amendement 178**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 5**

*Proposition de résolution*

Autres programmes et fonds comportant des objectifs spécifiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

**Amendement 179**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Intertitre 5**

*Proposition de résolution*

Autres programmes et fonds comportant des objectifs spécifiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

**Amendement 180**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*32 bis. déplore que le Fonds européen pour les investissements stratégiques ne comprenne pas une perspective sexospécifique et souligne qu'il est impossible de réussir la sortie de crise sans se pencher sur l'impact des crises sur les femmes;*

Or. en

**Amendement 181**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 32 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*32 ter. souligne que les catastrophes naturelles ont de lourdes retombées sur les infrastructures liées aux services publics et que, dès lors, les femmes sont particulièrement touchées; demande à la Commission d'ajouter au Fonds de solidarité de l'Union européenne une exigence relative à une analyse sexospécifique de l'évaluation des retombées sur la population;*

Or. en

**Amendement 182**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 33

### *Proposition de résolution*

33. observe que, dans le domaine des actions extérieures et de la coopération au développement, le plan d'action sur l'égalité des sexes établi pour la période 2016-2020 couvre les activités de l'Union dans des pays tiers, et que plusieurs instruments d'aide extérieure soutient des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes;

### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. pl

## **Amendement 183** **Beatrix von Storch**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 33**

### *Proposition de résolution*

33. observe que, dans le domaine des actions extérieures et de la coopération au développement, le plan d'action sur l'égalité des sexes établi pour la période 2016-2020 couvre les activités de l'Union dans des pays tiers, et que plusieurs instruments d'aide extérieure soutient des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes;

### *Amendement*

33. observe que, dans le domaine des actions extérieures et de la coopération au développement, le plan d'action sur l'égalité des sexes établi pour la période 2016-2020 couvre les activités de l'Union dans des pays tiers, et que plusieurs instruments d'aide extérieure soutient des objectifs d'égalité *des chances* entre les femmes et les hommes;

Or. de

## **Amendement 184** **Eleftherios Synadinos**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 33**

### *Proposition de résolution*

33. observe que, dans le domaine des actions extérieures et de la coopération au développement, le plan d'action sur

### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

l'égalité des sexes établi pour la période 2016-2020 couvre les activités de l'Union dans des pays tiers, et que plusieurs instruments d'aide extérieure soutient des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. el

**Amendement 185**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 33 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*33 bis. souligne que les femmes et les filles victimes de conflits armés ont le droit de bénéficier des soins médicaux indispensables, y compris de l'accès à la contraception, à la contraception d'urgence et aux services d'avortement; rappelle que l'aide humanitaire de l'Union doit respecter les droits des femmes et des filles consacrés par le droit humanitaire international et ne pas accepter que d'autres bailleurs de fonds partenaires imposent des limitations, comme relevé dans le budget 2016 de l'Union; salue la démarche de l'Union à cet égard et encourage la Commission à maintenir sa position;*

Or. en

**Amendement 186**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 33 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*33 bis. invite les États membres et la Commission à recueillir davantage d'informations sur les discriminations et*

**Amendement 187**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF), et que les actions admissibles au titre de ce financement doivent veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux besoins particuliers des personnes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs non accompagnés et d'autres groupes à risque;**

**supprimé**

**Amendement 188**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF), et que les actions admissibles au titre de ce financement doivent veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux besoins particuliers des personnes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs non accompagnés et d'autres**

**supprimé**

*groupes à risque;*

Or. de

**Amendement 189**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34**

*Proposition de résolution*

34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF), *et que les actions admissibles au titre de ce financement doivent veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux besoins particuliers des personnes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs non accompagnés et d'autres groupes à risque;*

*Amendement*

34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF); *déplore toutefois l'absence d'actions ciblées en matière d'égalité hommes-femmes, malgré les nombreuses demandes du Parlement de tenir compte des questions d'égalité hommes-femmes également dans le cadre des politiques d'asile et de migration en veillant à ce que les femmes aient accès à des espaces sûrs, à des soins de santé spécifiques liés aux droits et à la santé sexuels et génésiques et à une attention particulière dans le cas des demandeuses d'asile, des réfugiées et des migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles; demande à la Commission de se pencher à nouveau sur ce problème;*

Or. en

**Amendement 190**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34**

*Proposition de résolution*

34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile,

*Amendement*

34. souligne que l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes figure aussi parmi les principes fondateurs du nouveau Fonds «Asile,



migration et intégration» (*AMIF*), et que les actions admissibles au titre de ce financement doivent veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux besoins particuliers des personnes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs non accompagnés et d'autres groupes à risque;

migration et intégration», et que les actions admissibles au titre de ce financement doivent veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux besoins particuliers des personnes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs non accompagnés, *les personnes LGBTI* et d'autres groupes à risque;

Or. it

**Amendement 191**  
**Mary Honeyball, Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***34 bis. demande l'adoption d'un ensemble complet de lignes directrices de l'Union en matière de genre dans le cadre de la politique de l'asile et de la migration, assortie d'un financement adéquat pour des programmes de formation complets destinés aux professionnels susceptibles de côtoyer des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le cadre de leur travail; souligne qu'il importe de sensibiliser aux besoins sexospécifiques des réfugiées et aux violences sexistes telles que la traite des femmes et des filles;***

Or. en

**Amendement 192**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***34 bis. constate que les demandeurs d'asile et les réfugiés économiques présentent des besoins spécifiques suivant qu'ils sont hommes ou femmes et invite***

*par conséquent les États membres à satisfaire les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des enfants et des familles en demande d'asile;*

Or. de

**Amendement 193**  
**Mary Honeyball, Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*34 ter. souligne les problèmes récurrents de surpopulation dans les centres d'accueil des réfugiés et les répercussions sur la sécurité des femmes; estime nécessaire d'intensifier le recours au Fonds «Asile, migration et intégration» pour améliorer les conditions dans les centres d'accueil en séparant les dortoirs et les sanitaires des hommes et des femmes et en fournissant un accès à des services de santé sexospécifiques, soins prénataux et postnataux compris;*

Or. en

**Amendement 194**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*34 ter. fait observer que les réfugiés chrétiens hébergés dans les centres pour demandeurs d'asile dans les États membres de l'Union sont persécutés par des musulmans fanatiques qui vivent selon la charia et font même l'objet de menaces de mort;*

Or. de

**Amendement 195**  
**Mary Honeyball, Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**34 quater.** *estime qu'il convient d'encourager les États membres à recourir davantage aux Fonds de cohésion et aux Fonds structurels et d'investissement en même temps qu'au Fonds «Asile, migration et intégration» afin de promouvoir l'intégration des réfugiés sur le marché du travail, en accordant une attention toute particulière à la manière dont l'accessibilité des services de garde d'enfants facilite la vie des réfugiées;*

Or. en

**Amendement 196**  
**Mary Honeyball, Clare Moody**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 34 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**34 quinquies.** *demande une réévaluation de l'augmentation du financement et de l'élargissement du champ d'application des programmes Daphne et Odysseus, assortie d'une évaluation de l'opportunité de les élargir pour s'attaquer au problème de la très grande vulnérabilité des réfugiées et pour accroître le soutien à la résolution de ces problèmes sexospécifiques;*

Or. en

**Amendement 197**

Mylène Troszczynski

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 35**

*Proposition de résolution*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des *réfugiés*; souligne *la difficulté de contrôler l'utilisation de ces fonds, notamment dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes, et demande que l'utilisation des financements de l'Union dans ce domaine soit coordonnée, efficace, transparente et attentive aux questions d'égalité des sexes*;

*Amendement*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des *migrants*; souligne *l'impossibilité qu'il y a de poursuivre cette politique de financement de fonds multiples à cause du trop grand nombre de migrants, et du manque de moyens économiques dans les Etats membres*.

Or. fr

**Amendement 198**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 35**

*Proposition de résolution*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des réfugiés; souligne la difficulté de contrôler l'utilisation de ces fonds, *notamment dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes*, et demande que l'utilisation des financements de l'Union dans ce domaine soit coordonnée, efficace, transparente et attentive aux *questions d'égalité des sexes*;

*Amendement*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des réfugiés; souligne la difficulté de contrôler l'utilisation de ces fonds et demande que l'utilisation des financements de l'Union dans ce domaine soit coordonnée, efficace, transparente et attentive aux *risques de violence que la crise des réfugiés entraîne pour les femmes et les jeunes filles*;

Or. pl

**Amendement 199**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 35**

*Proposition de résolution*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des réfugiés; souligne la difficulté de contrôler l'utilisation de ces fonds, notamment dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes, et demande que l'utilisation des financements de l'Union dans ce domaine soit coordonnée, efficace, *transparente et attentive aux questions d'égalité des sexes*;

*Amendement*

35. précise que d'autres fonds, comme le Fonds pour la sécurité intérieure, des instruments financiers spéciaux, tels que l'instrument d'aide d'urgence et d'autres instruments et subventions ponctuels, ont été mobilisés pour répondre aux besoins dans le cadre de la crise actuelle des réfugiés; souligne la difficulté de contrôler l'utilisation de ces fonds, notamment dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes, et demande que l'utilisation des financements de l'Union dans ce domaine soit coordonnée, efficace *et transparente*;

Or. de

**Amendement 200**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 36**

*Proposition de résolution*

36. *souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits fondamentaux, la sûreté et la sécurité des femmes et des jeunes filles migrantes et réfugiées*;

*Amendement*

*supprimé*

Or. de

**Amendement 201**

**Mylène Troszczynski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 36**

*Proposition de résolution*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits *fondamentaux*, la sûreté et la sécurité des femmes et des jeunes filles *migrantes et réfugiées*;

*Amendement*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits, la sûreté et la sécurité des femmes et des jeunes filles *des Etats membres, notamment celles victimes de trafics et d'agressions sexuels*;

Or. fr

**Amendement 202**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 36**

*Proposition de résolution*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits fondamentaux, la sûreté et la sécurité des femmes et des jeunes filles migrantes et réfugiées;

*Amendement*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain *ainsi que les pouvoirs publics locaux et régionaux* et visant à protéger les droits fondamentaux, la sûreté et la sécurité des femmes et des jeunes filles *demandeuses d'asile*, migrantes et réfugiées;

Or. en

**Amendement 203**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 36**

*Proposition de résolution*

36. souhaite que des financements

*Amendement*

36. souhaite que des financements

spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à **protéger les droits** fondamentaux, **la sûreté et la sécurité** des femmes et des jeunes filles migrantes et réfugiées;

spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à **répondre aux besoins** fondamentaux **des femmes enceintes**, des femmes **âgées** et des jeunes filles migrantes et réfugiées **ainsi qu'à assurer leur sûreté et leur sécurité**;

Or. en

**Amendement 204**  
**Eleonora Forenza**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 36**

*Proposition de résolution*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits fondamentaux, la sûreté et la sécurité des femmes et des **jeunes filles** migrantes et réfugiées;

*Amendement*

36. souhaite que des financements spécifiques soient prévus pour soutenir des mesures ciblées, impliquant des organisations de terrain et visant à protéger les droits fondamentaux, la sûreté et la sécurité des femmes, **des jeunes filles** et des **personnes LGBTI** migrantes et réfugiées;

Or. it

**Amendement 205**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. **demande une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. de

**Amendement 206**  
**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. demande *une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union;*

*Amendement*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 207**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. demande *une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union;*

*Amendement*

37. demande *que l'intégration de la dimension de genre ne soit prise en compte que dans les domaines d'action de l'Union pour lesquels la non-intégration des différences existant entre les femmes et les hommes pourrait avoir de graves conséquences pour les citoyens des États membres, à savoir dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la mise en place de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée aux fins de la reconnaissance de la maternité;*

Or. pl

**Amendement 208**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. demande *une nouvelle fois que la*

*Amendement*

37. demande *que l'accent soit*



*dimension de l'égalité* hommes-femmes *soit intégrée* à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union;

*fortement mis sur l'intégration des questions d'égalité* hommes-femmes *dans les budgets et sur l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes* à tous les niveaux de la procédure budgétaire *et dans l'élaboration des programmes de financement* de l'Union *pour l'après 2020, dans le but de déterminer les éléments suivants:*

Or. en

**Amendement 209**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. demande une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée *à tous les niveaux de* la procédure budgétaire de l'Union;

*Amendement*

37. demande une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée *dans* la procédure budgétaire de l'Union;

Or. en

**Amendement 210**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 37**

*Proposition de résolution*

37. demande une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union;

*Amendement*

37. demande une nouvelle fois que la dimension de l'égalité hommes-femmes soit intégrée à tous les niveaux de la procédure budgétaire de l'Union; *demande une intégration cohérente de la dimension d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de la procédure budgétaire afin d'utiliser les dépenses budgétaires comme moyen de promotion de cette égalité;*

Or. ro

**Amendement 211**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 37 – point i (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*i) recenser les aspects implicitement et explicitement liés à la dimension hommes-femmes;*

Or. en

**Amendement 212**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 37 – point ii (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*ii) recenser, dans la mesure du possible, les dotations de ressources pertinentes; et*

Or. en

**Amendement 213**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 37 – point iii (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*iii) évaluer si les programmes de financement de l'Union contribueront à réduire ou à creuser les inégalités existantes entre les femmes et les hommes (ainsi qu'entre différents groupes de femmes et d'hommes), les filles et les garçons ou s'ils modifieront les relations entre les deux sexes;*

**Amendement 214**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 38**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**38. demande que tous les titres du budget se fixent des objectifs d'égal importance en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils observent les mêmes normes ambitieuses d'intégration systématique de la dimension d'égalité;**

**supprimé**

Or. pl

**Amendement 215**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 38**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**38. demande que tous les titres du budget se fixent des objectifs d'égal importance en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils observent les mêmes normes ambitieuses d'intégration systématique de la dimension d'égalité;**

**supprimé**

Or. de

**Amendement 216**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 38**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

38. demande que **tous** les titres du budget se fixent des objectifs **d'égle importance** en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils observent **les mêmes** normes **ambitieuses** d'intégration systématique de la dimension d'égalité;

38. demande que les titres du budget **les plus pertinents et concernant le plus les femmes** se fixent des objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils observent **des** normes d'intégration systématique de la dimension d'égalité;

Or. en

**Amendement 217**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 39**

*Proposition de résolution*

39. **demandent que le montant à allouer aux différentes actions et aux différents objectifs stratégiques consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes soit clairement précisé, afin d'accroître la transparence et la responsabilité;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. pl

**Amendement 218**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 39**

*Proposition de résolution*

39. **demandent** que le montant à allouer aux différentes actions et aux différents objectifs stratégiques consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes soit clairement précisé, afin d'accroître la transparence et la responsabilité;

*Amendement*

39. **demande** que le montant à allouer aux différentes actions et aux différents objectifs stratégiques consacrés à l'égalité **des chances** entre les femmes et les hommes soit clairement précisé, afin d'accroître la transparence et la responsabilité;

Or. de

**Amendement 219**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 39**

*Proposition de résolution*

39. demandent que le montant à allouer aux différentes actions et aux différents objectifs stratégiques consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes soit clairement précisé, afin d'accroître la transparence et la responsabilité;

*Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. el

**Amendement 220**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 39 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***39 bis. rappelle la nécessité d'appliquer à toutes les lignes budgétaires de l'Union, et non pas seulement aux programmes pour lesquels l'impact en matière d'égalité hommes-femmes semble le plus évident, une méthode intégrant les questions d'égalité hommes-femmes dans le budget;***

Or. en

**Amendement 221**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 39 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***39 ter. relève que l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes doit être systématique et continue et que l'intégration des questions d'égalité***

*hommes-femmes dans le budget exige un travail continu de compréhension des problématiques liées au genre, qui comprend des analyses, des consultations et des réévaluations budgétaires constantes pour tenir compte de l'évolution des besoins des femmes et des hommes, des garçons et des filles;*

Or. en

## **Amendement 222**

**Barbara Matera**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 40**

##### *Proposition de résolution*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une première étape, **et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;**

##### *Amendement*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une première étape;

Or. en

## **Amendement 223**

**Jadwiga Wiśniewska**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 40**

##### *Proposition de résolution*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une première étape, **et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;**

##### *Amendement*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une première étape, **et estime qu'il convient d'augmenter ce montant dans le prochain CFP;**

**Amendement 224**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 40**

*Proposition de résolution*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une ***première étape, et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;***

*Amendement*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une ***enveloppe appropriée qui devrait être utilisée efficacement;***

Or. de

**Amendement 225**  
**Mylène Troszczynski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 40**

*Proposition de résolution*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une ***première étape, et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;***

*Amendement*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de l'engagement stratégique pour l'égalité entre les hommes et les femmes constitue une ***somme conséquente compte tenu des capacités des Etats membres;***

Or. fr

**Amendement 226**  
**Eleftherios Synadinos**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 40

### *Proposition de résolution*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de *l'engagement* stratégique pour l'égalité entre les *hommes* et les *femmes* constitue une première étape, et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;

### *Amendement*

40. considère que le montant de 6,17 milliards d'euros alloué par l'Union au titre du CFP actuel en vue de la réalisation des objectifs de *cet engagement* stratégique pour l'égalité entre les *femmes* et les *hommes* constitue une première étape, et demande qu'un montant supérieur soit octroyé dans le prochain CFP;

Or. el

## Amendement 227 Beatrix von Storch

### Proposition de résolution Paragraphe 41

#### *Proposition de résolution*

41. *estime que l'examen à mi-parcours du CFP aurait pu être l'occasion d'améliorer les résultats obtenus par le budget de l'Union dans la poursuite de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de montrer ces résultats au grand public;*

#### *Amendement*

*supprimé*

Or. de

## Amendement 228 Eleftherios Synadinos

### Proposition de résolution Paragraphe 41

#### *Proposition de résolution*

41. estime que l'examen à mi-parcours du CFP aurait pu être l'occasion d'améliorer les résultats obtenus par le budget de l'Union dans la poursuite de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de montrer ces résultats au grand public;

#### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*



**Amendement 229**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 42**

*Proposition de résolution*

**42. regrette, dès lors, la décision de la Commission de ne pas aborder la question de la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans son examen à mi-parcours du CFP, et demande des mesures plus spécifiques pour combler cette lacune;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. de

**Amendement 230**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 42**

*Proposition de résolution*

**42. regrette, dès lors, la décision de la Commission de ne pas aborder la question de la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans son examen à mi-parcours du CFP, et demande des mesures plus spécifiques pour combler cette lacune;**

*Amendement*

**42. regrette, dès lors, la décision de la Commission de ne pas aborder la question de la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans son examen à mi-parcours du CFP, et demande des mesures plus spécifiques *en ce sens*;**

Or. en

**Amendement 231**  
**Mylène Troszczynski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 43**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;**

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 232  
Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 43**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;**

*supprimé*

Or. de

**Amendement 233  
Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 43**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et**

*supprimé*

*d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;*

Or. pl

**Amendement 234**  
**Barbara Matera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 43**

*Proposition de résolution*

43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe *et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;*

*Amendement*

43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe;

Or. en

**Amendement 235**  
**Monika Vana**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 43**

*Proposition de résolution*

43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une

*Amendement*

43. demande que des indicateurs sexospécifiques soient appliqués lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des projets pour toutes les actions qui sont financées au titre du budget de l'Union et réclame une

évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;

évaluation obligatoire de l'impact selon le sexe **en tant que condition ex ante** et une collecte systématique de données ventilées par sexe portant sur les bénéficiaires et les participants à ces actions;

Or. en

**Amendement 236**  
**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 44**

*Proposition de résolution*

44. recommande vivement que **les** données ventilées par sexe soient mises à la disposition du grand public afin de garantir la responsabilité financière et la transparence;

*Amendement*

44. recommande vivement que **des** données ventilées par sexe, **race, couleur de peau, origine ethnique ou sociale, caractéristiques génétiques, langue, religion, convictions, opinions politiques ou autre opinion, appartenance à une minorité nationale, fortune, naissance, handicap, âge ou orientation sexuelle** soient mises à la disposition du grand public afin de garantir la responsabilité financière et la transparence;

Or. de

**Amendement 237**  
**Jadwiga Wiśniewska**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 44**

*Proposition de résolution*

44. recommande vivement que les données ventilées **par sexe** soient mises à la disposition du grand public afin de garantir la responsabilité financière et la transparence;

*Amendement*

44. recommande vivement que les données ventilées **en fonction des spécificités hommes-femmes dans les domaines pertinents** soient mises à la disposition du grand public afin de garantir la responsabilité financière et la transparence

Or. pl

**Amendement 238**

**Monika Vana**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 44 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*44 bis. rappelle toutefois que l'activité statistique ne doit pas se limiter à la collecte de données ventilées par sexe, et invite à améliorer la collecte de données afin de pouvoir analyser la situation des femmes du point de vue qualitatif, par exemple en ce qui concerne les conditions de travail;*

Or. en

**Amendement 239**

**Mylène Troszczyński**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 45**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*45. demande que les institutions de l'Union et les États membres organisent des formations régulières et des programmes d'assistance technique sur les outils d'intégration de la dimension hommes-femmes pour tous les membres du personnel participant à l'élaboration des politiques et aux procédures budgétaires;*

*supprimé*

Or. fr

**Amendement 240**

**Beatrix von Storch**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 45**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**45. demande que les institutions de l'Union et les États membres organisent des formations régulières et des programmes d'assistance technique sur les outils d'intégration de la dimension hommes-femmes pour tous les membres du personnel participant à l'élaboration des politiques et aux procédures budgétaires;**

**supprimé**

Or. de

**Amendement 241**  
**Viorica Dăncilă**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 45**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

45. demande que les institutions de l'Union et les États membres organisent des formations régulières et des programmes d'assistance technique sur les outils d'intégration de la dimension hommes-femmes pour tous les membres du personnel participant à l'élaboration des politiques et aux procédures budgétaires;

45. demande que les institutions de l'Union et les États membres organisent des formations régulières et des programmes d'assistance technique sur les outils d'intégration de la dimension hommes-femmes pour tous les membres du personnel participant à l'élaboration des politiques et aux procédures budgétaires; **demande que l'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les budgets des stratégies de l'Union et des États membres soit encouragée, afin de promouvoir cette égalité avec davantage d'efficacité;**

Or. ro

**Amendement 242**  
**Clare Moody, Maria Arena**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 45 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*45 bis. demande à la Commission de suivre de près l'efficacité des organismes nationaux de traitement des plaintes et des procédures nationales de mise en application des directives relatives à l'égalité des genres;*

Or. en

**Amendement 243**  
**Clare Moody, Maria Arena**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 45 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*45 ter. demande à la Cour des comptes de prendre elle aussi en considération la dimension hommes-femmes lorsqu'elle contrôle l'exécution du budget de l'Union; demande également aux États membres de prendre en considération la dimension hommes-femmes dans leur budget afin d'évaluer les programmes et politiques publics, leur impact sur la répartition des ressources et leur contribution à l'égalité hommes-femmes;*

Or. en

**Amendement 244**  
**Clare Moody, Maria Arena**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 45 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*45 quater. demande un suivi et une évaluation du plan d'action national polonais en faveur de l'égalité de traitement 2013-2016; constate avec préoccupation qu'aucune enveloppe dédiée exclusivement à l'égalité hommes-femmes n'a été prévue dans le budget national pour assurer la mise en œuvre du*

*plan d'action national par l'administration publique; souhaite que l'équilibre soit respecté lors de la constitution de l'organe de suivi, pour qu'il comprenne des experts et des représentants d'ONG actives dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité hommes-femmes;*

Or. en

**Amendement 245**  
**Clare Moody, Maria Arena**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 45 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*45 quinquies. félicite le commissaire polonais aux droits de l'homme pour ses travaux et rappelle qu'en vertu de la loi nationale sur l'égalité de traitement, ses services sont responsables de la mise en œuvre de l'égalité de traitement; se dit fortement préoccupé par les récentes réductions budgétaires dont il a fait l'objet; rappelle qu'en tant qu'organisme national chargé de l'égalité, il devrait au contraire disposer de ressources humaines et financières suffisantes et que son indépendance devrait être respectée et garantie;*

Or. en